

# Invitation à une activité de formation continue



Association des médecins  
omnipraticiens de Laval

**Titre :** Agir au moment opportun-Protégez les reins de vos patients! - Les Kystes rénaux et l'IRC

**No d'activité :** 81821

**Date :** vendredi le 17 juin 2022

**Lieu :** Château Royal

**Coordonnées :** Le Château Royal  
3500 Bd du Souvenir,  
Laval, QC H7V 1X2

## Objectifs

Agir au moment opportun- Protégez les reins de vos patients  
Dr Richard Dumas, endocrinologue, Cité de la santé Laval

À la suite de cette présentation, le participants sera en mesure de :

- Sélectionner les patients pouvant bénéficier d'un traitement néphroprotecteur,
- D'assurer la prise en charge précoce de la néphropathie chronique,
- De prescrire et d'ajuster la thérapie pharmacologique en matière de néphroprotection,
- D'optimiser le suivi des patients atteints d'insuffisance rénale chronique

Les Kyste Rénaux et L'IRC

Dr Daniel Bichet, néphrologue, Hôpital du Sacré -cœur

À la suite de cette présentation, le participant sera en mesure de:

- Discuter de la présentation clinique des kystes rénaux (simples, complexes et multiples);
- Proposer un algorithme d'investigation et discuter des conséquences des kystes;
- Expliquer l'approche thérapeutique;
- Revoir les modalités pour orienter un patient vers un néphrologue
- Diagnostiquer et traiter l'hyper et l'hyponatrémie, l'hypo et l'hypermagnésémie

**Président de séance :** Dre Patricia Godon

## Horaire

2022-06-17 08:00 08:30 Accueil/Clôture

2022-06-17 08:30 10:00 Conférence Agir au moment opportun-protégez les reins de vos patients! (CEM 277) Dr Richard Dumas, endocrinologue

2022-06-17 10:00 10:30 Pause/Repas

2022-06-17 10:30 12:00 Conférence Les Kystes rénaux et l'IRC Dr Daniel Bichet, néphrologue

2022-06-17 12:00 12:15 Accueil/Clôture

SVP vous inscrire via le site de l'AMOL

L'Association des médecins omnipraticiens de Laval, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du

Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Astra Zeneca- Otsuka pharmaceutical



*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.